

Ville de Lorient Apprentissage

L'apprentissage... qu'est-ce que c'est ?

Apprentissage

[Mode d'emploi pour les employeurs](#)

[Trouver son maître d'apprentissage](#)

[Aides financières](#)

[Hébergement](#)

Accompagnement des candidats, modalités

administratives du contrat : Gloria Dehaene au 02 97 35 31 83. Accueil le matin sans rendez-vous de 10 h à 12 h et sur rendez-vous de 14 h à 17 h.

Développeur de l'apprentissage (se déplace dans les entreprises) : Céline Parat au 02 97 35 31 88 courriel : cfa@mairie-lorient.fr

Apprentissage, mode d'emploi



Apprentissage, mode d'emploi... cliquez pour ouvrir la brochure éditée par la Région Bretagne



Les 6 étapes pour devenir apprenti... cliquez pour ouvrir le document